



Dossier de presse

Paris, le 2 juillet 2010

Prévenir les risques professionnels dans les PME : quelles actions en Europe ?

LES DÉBATS D'EUROGIP

du 14 octobre 2010 (Paris)

Sommaire

1. Communiqué de presse

Prévenir les risques professionnels dans les PME : quelles actions en Europe ?

2. Programme des Débats d'EUROGIP

3. EUROGIP

4. Liens Internet utiles

1. Communiqué de presse

Prévenir les risques professionnels dans les PME : quelles actions en Europe ?

La question sera au cœur des Débats d'EUROGIP qui se tiendront le 14 octobre 2010 à Paris, en présence d'intervenants de différents pays européens, ainsi que d'un représentant de la Commission européenne.

Les PME - micro, petites et moyennes entreprises - représentent 99,8 % des entreprises de l'UE-27. Elles emploient 85 millions de personnes, soit un peu plus de 67 % des travailleurs de l'UE. Neuf PME sur dix sont des micro entreprises, comptant moins de 10 salariés.

En matière de sinistralité, près de 80 % des accidents du travail donnant lieu à plus de 3 jours d'arrêt et près de 88 % des accidents mortels surviennent dans les PME.

Cette sinistralité a un prix élevé, tant en termes humains qu'économiques. Aussi les PME constituent-elles une cible prioritaire de la Stratégie communautaire 2007-2012 pour la santé et la sécurité, qui vise notamment à réduire de 25% le taux d'incidence total des accidents du travail d'ici à 2012.

Comment, au niveau national, aider les PME à prévenir les risques professionnels et améliorer la situation ?

Les Débats d'EUROGIP permettront de présenter différentes actions - innovantes ou qui ont fait leurs preuves - mises en œuvre dans plusieurs pays européens pour atteindre cette cible que l'on sait vulnérable et en même temps difficile à toucher.

L'objectif des Débats d'EUROGIP est de favoriser l'échange d'expériences au niveau européen entre les acteurs concernés : pouvoirs publics, organismes de sécurité, chefs d'entreprise, organisations syndicales, patronales et sectorielles, responsables sécurité, médecins du travail... Dans ce cadre, des temps seront consacrés aux questions de la salle tout au long de la journée.

Informations pratiques et inscription des participants sur

<http://www.eurogip.fr/fr/debats-eurogip.php>

2. Programme des Débats

9h30 Introduction aux Débats

- **Ronald SCHOULLER**, Président du Conseil d'Administration d'EUROGIP
- **Raphaël HAEFLINGER**, Directeur d'EUROGIP

Santé et sécurité au travail dans les PME : quelle réalité ?

Quel est le quotidien des PME en matière de SST¹ : principaux risques, difficultés rencontrées, état d'esprit vis-à-vis de la réglementation, aides disponibles et utilisées, évolution... ?

- **Pierre GUINEL**, Directeur du service médical, Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail de la région Ile-de-France (ACMS)
- **Guy LERBUT**, Directeur du Centre technique international de la propreté (CTIP)
- un dirigeant de PME

Quelle prise en compte de cette problématique au niveau communautaire ?

- **Jan JILEK**, Juriste, Unité Santé, Sécurité et hygiène au travail, DG Emploi, Affaires sociales et Intégration à la Commission européenne
- **Liliane VOLOZINSKIS**, Directrice de la politique sociale et de la formation professionnelle, Association européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME)

Projet de "meilleure réglementation" : quel impact sur la SST dans les PME ?

La DG Entreprises de la Commission européenne a constitué un groupe de travail, le groupe Stoiber, pour réduire les charges administratives liées à la réglementation communautaire incombant aux entreprises. En ce qui concerne la SST, ce groupe a notamment proposé d'exempter les PME de l'élaboration d'un document écrit relatif à l'évaluation des risques. Une telle exemption aurait-elle un impact sur la SST dans les PME ?

- **Domenico CAMPOGRANDE**, Directeur des affaires sociales, Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)
- **Rolf GEHRING**, Conseiller en santé, sécurité et formation professionnelle, Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB)
- **Riccardo VIAGGI**, Secrétaire général, European Builders Confederation (EBC)
- Un représentant de la Commission Stoiber (sous réserve)

Questions de la salle

¹ SST : sécurité et santé au travail

Quelles actions pour aider les PME à maîtriser leurs risques professionnels ?

- **Tim TREGENZA**, Network Manager, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, présentera un rapport "SST et performance économique dans les PME" qui montre, à travers la synthèse d'études réalisées au plan européen, qu'il existe un lien direct entre prévention efficace et bonnes performances économiques.

Les outils

- **Ralph Marc STEINMANN**, Senior Manager, Promotion santé, Suisse
- **Roger BIBBINGS**, Conseiller en prévention, Royal Society for the prevention of accidents (ROSPA), Grande-Bretagne
- **Paul MEYERS**, Ingénieur, Association d'assurance contre les accidents (AAA), Luxembourg
- **Andrzej STEPNIKOWSKI**, Deputy Director, Department for vocational training and social policy, Association polonaise de l'artisanat (Związek Rzemiosła Polskiego - ZRP), Pologne

Les aides

- **François FOUGEROUZE**, Ingénieur conseil régional expert pour les incitations financières à la prévention, Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), France
 - **Claudio MERCURI**, Directeur de la Prévention pour les entreprises privées, Istituto Nazionale Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro (INAIL), Italie
 - Un représentant de l'**Allgemeine Unfallversicherungsanstalt (AUVA)**, Autriche
- Questions de la salle

Conclusion des DÉBATS

- **Stéphane PIMBERT**, Directeur général de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), France

Les Débats seront animés par **Régis de CLOSETS**, journaliste

(Fin des Débats à 17h au plus tard)

3. EUROGIP

EUROGIP est un groupement d'intérêt public créé en 1991 par la CNAMTS² et par l'INRS³ pour animer, développer et coordonner au plan européen les actions de la Branche AT-MP (accidents du travail - maladies professionnelles).

Ses activités, qui ont pour dénominateur commun la prévention ou l'assurance des AT-MP en Europe, s'articulent autour de 5 pôles :

- la réalisation d'enquêtes comparatives sur les risques professionnels en Europe,
- la conduite de projets d'intérêt communautaire,
- la diffusion d'informations à travers divers supports (rapports d'enquête, EUROGIP infos, l'InfoMail d'EUROGIP...) et l'organisation d'une conférence annuelle (les Débats d'Eurogip),
- la coordination du réseau d'experts de l'assurance AT-MP qui participent à l'élaboration des normes européennes ou internationales,
- la coordination des organismes français notifiés pour la certification des machines et des équipements de protection individuelle (par délégation des ministères français du Travail et de l'Agriculture).

EUROGIP est administré par un conseil paritaire, représentant à parts égales les organisations syndicales et patronales.

Il est dirigé depuis 2007 par Raphaël HAEFLINGER, anciennement responsable de l'assurance des risques professionnels de la Branche AT/MP.

Ses ressources proviennent à 70% du fonds des AT-MP et à 30% de contrats (avec les instances communautaires) et de subventions (pouvoirs publics français).

Pour en savoir plus : www.eurogip.fr

² CNAMTS : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

³ INRS : Institut national de recherche et de sécurité



Les Débats du 14 octobre 2010 (Paris) - Prévenir les risques professionnels dans les PME : quelles actions en Europe ?

Dossier de presse 2 juillet 2010

4. Liens utiles

Stratégie communautaire 2007-2012 en SST sur :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2007:0062:FIN:FR:PDF>

Note thématique d'EUROGIP : "La prévention des risques professionnels dans les PME en

Europe" à télécharger : http://www.eurogip.fr/fr/docs/Eurogip_prev_PME_2009_44F.pdf

Portail européen de la Commission européenne à destination des PME :

http://ec.europa.eu/small-business/index_fr.htm